



Mairie : 02.97.38.81.31
Mail : brehan.mairie@wanadoo.fr
Site : www.brehan.fr
Lun.-vend. : 8h30-12h00
14h00 -17h00
Sam. : 9h00-11h30
Portail famille :
brehan.cartepius.fr
Permanence de M. Le Maire :
Mardi - mercredi - jeudi :
9h. à 12h. sur RDV si possible
Agence Postale Communale :
02.97.38.81.31
Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.
Sam. : 9h00-11h30
Médiathèque : 02.97.28.10.16
Merc. : 9h00-12h00/13h30-17h.
Sam. : 9h00-12h30
Accueil Péri-scolaire :
02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51
Restaurant de Noël :
02.97.38.83.58
Pontivy Communauté :
02.97.25.01.70
STGS : eau - assainissement :
Urgence : 09.69.32.69.33
Presse : La Gazette : 06.75.33.20.71
Le Télégramme : 06.62.48.51.84
Ouest-France : 06.88.79.13.04
Déchetteries : Crédin :
Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-17h.
Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-17h.
Bréhan : déchets verts uniquement
Merc. : 9h30-12h.
Sam. : 9h30-12h./14h.17h.
Médecins :
Jean Thual : 02.97.38.85.18
Nicolas Thual : 02.97.38.83.33
Pharmacie Guillermic :
02.97.38.81.32
Pharmacie de garde : 32 37
Infirmiers : Beurel, Harnois,
Jouanno, Josso, Le Claire :
02.97.38.82.90
Davenet, Collet : 02.97.25.02.21
Masseur-kinésithérapeute :
Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98
Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33
Pompes funèbres:02.97.38.88.54
Vétérinaire : TALEB – Rohan :
02.97.51.50.47
Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Femmes victimes de violences : 39 19
Enfance en danger : 119

INFORMATIONS MUNICIPALES :



👉 **Date à retenir** : Samedi 3 juillet, de 9h. à 11h30, portes ouvertes à l'ancien bar-tabac restaurant « La Crémaillère », dans le respect des règles sanitaires.

👉 Après l'exposition de l'école Robin Foucquet, des vélos de collection sont visibles, dans le hall d'accueil, à la Mairie.



👉 **Transport scolaire communal pour les écoles de Bréhan - Rentrée scolaire 2021-2022** : Pour toute nouvelle demande des fiches sont à retirer à la mairie, avant le 1^{er} juillet y compris ceux utilisant des tickets. La cotisation annuelle est de 120€. par enfant et à partir du 3^{ème} enfant : 50€.

Pour les occasionnels, la vente s'effectuera uniquement par carnet de 10 voyages à 15€.

👉 **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **avril, mai et juin 2005** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire). Prévoir livret de famille + CNI.



👉 **Concours des maisons fleuries** : Bréhannais, Bréhannaises, embellissez vos maisons !

Que vous habitez le bourg ou la campagne, la Commune organise le concours des maisons fleuries. Les inscriptions sont ouvertes, dès à présent, à l'accueil de la mairie. Le jury passera courant juillet visiter les parcs, balcons, façades...

👉 **Médiathèque - Reprise des animations** :

▪ Bébés lecteur : reprise le 16 Juin de 10h30 à 11h30

▪ Atelier peinture : reprise le 16 Juin à partir de 14h.

Les animations ont une limite de places et sont accessibles uniquement sur inscription : au 02.97.28.10.16 ou par mail à mediatheque@brehan.fr.

👉 **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.

👉 **Travaux de voirie** : ▪ Le rond-point du Quengo (Rohan) sera fermé à la circulation du 23 juin au 25 juin, de 19h. à 6h. du matin

▪ La RD 207 au niveau du Gué-Tavet est fermée à la circulation, le 15 juin, toute la journée.



👉 **Débroussaillage** : En prévision de la campagne de débroussaillage de la Commune, les agriculteurs sont invités à matérialiser les têtes des hydrants et clôtures aux abords de leurs terrains.

👉 **Les affichages** (banderoles, panneaux) sur le domaine public sont soumis à autorisation municipale.

👉 **COVID** : A compter du 9 juin, le couvre-feu est repoussé à 23h.

Pendant la période de couvre-feu, vous devez justifier d'un motif de déplacements et être muni d'une attestation de déplacement dérogatoire.

Sont notamment autorisés : Les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou de formation - Consultations de soins - Motif familial impérieux, personnes vulnérables ou précaires ou gardes d'enfants, situation de handicap - Convocation judiciaire ou administrative - Déplacements de transit et longue distance.

Le port du masque est obligatoire en agglomération dans toutes les communes du Morbihan.

↳ **Elections départementales et régionales, les 20 et 27 juin 2021** : ▪ Ouverture des bureaux de vote, de 8h. à 18h.

Elles auront lieu à la salle Olveston (salle des sports) Espace Jean Saulnier, entrée salle Molène et la sortie s'effectuera par le hall côté bar.

Pour faciliter les opérations de vote, merci de vous munir d'une pièce d'identité (obligatoire), de votre carte électorale et d'un stylo à bille bleu ou noir pour les émargements - Port du masque obligatoire.

▪ Les électeurs peuvent faire en ligne leur procuration depuis leur smartphone ou ordinateur. La procédure se déroule en 2 étapes :

- Réaliser votre demande en ligne sur le site : www.maprocuration.gouv.fr

- Rendez-vous à la gendarmerie pour valider son identité.

▪ La mairie de Grandchamp recherche des bénévoles pour la mise sous pli des élections départementales, le mercredi 23 juin toute la journée. S'inscrire en mairie de Bréhan.



↳ **Mini-camps** : Le service enfance-jeunesse de la commune organise 2 mini-camps, sous tente cet été, au camping le "Ty Nadan" à Locunolé (29) :

Mini-camp 10-15 ans : du 19 au 23/07 (15 places). 160€ (QF max), 180€ (Hors commune, QF max).

Mini-camp 6-9 ans : du 23 au 26/07 (15 places). 90€ (QF max), 100€ (hors commune, QF max).

Renseignements au 06.72.92.66.51. Inscriptions avant le 25/06 via le portail famille "Carte +".

↳ **ALSH 3-12 ans, Loisirs jeunes 10-16 ans** : Les programmes sont disponibles sur www.brehan.fr, à la mairie ainsi que dans le cartable de vos enfants.

Les inscriptions se font uniquement via le "portail famille" **à partir du lundi 7/06.**

Pour les familles n'ayant pas de compte, une demande doit être faite en mairie ou sur le site internet communal.

↳ **Opération argent de poche, été 2021** : Les dossiers d'inscriptions individuels sont à retirer à la mairie ou sur www.brehan.fr

VIE ASSOCIATIVE :

↳ **Familles rurales** : ▪ Les restrictions sanitaires étant levées, nous reprendront les cours de Zumba (19h30 à 20h30) et Bodyfitness (20h30 à 21h30) le lundi 14 Juin 2021. Les séances se dérouleront à la salle Molène (salle de gym face au terrain de foot).

▪ L'accès à la salle de musculation est à nouveau autorisé pour les adhérents.

L'équipe Familles rurales est ravie de pouvoir vous revoir. Sportivement.

↳ **Amicale fédérée des Donneurs de Sang Bénévoles de Bréhan, Crédin, Pleugriffet et Rohan** : Vous êtes invités à participer, à l'Assemblée Générale des DSB le vendredi 25 juin 2021 à 20h, salle Belle Étoile de Rohan. Votre présence sera la bienvenue et un encouragement. Les différents bilans vous informeront sur l'année 2020 et celle en cours. Elle se terminera par le pot de l'amitié.

La prochaine collecte approche, puisque c'est le vendredi 16 juillet à Crédin. Nous comptons sur vous pour un don et aussi pour diffuser ce message. Vous souhaitez nous rejoindre, tél 06.32.00.56.20.

↳ **CAOZERIE GALO** : MEUDIG, nouveau conte Breton mis en gallo par Charles Le Joly et à suivre sur plusieurs semaines.

Paücet : i taet un p'tit gâs, si p'tit qe son peûre é sa meûre l'avint noumé paücet (petit pouce). i taet pâs pus haot q'un brin de porëie, mës i taet pplein de défête. Teutaod, qheuru, un qheûr eureûz, i savaet aossi rendr bao tout ce qi taet vilain, reuzement pour li... Qhoqe temp pus tard sés parents teurfuntent é, pour gâgner sa croûte, i va pâtou céz une pôvr vieille. i coumença à travailler par un jou de plëie é de grand vent, ça soufflaet, ça cheullaet, i taet tout beugnë... (A sueudr)



↳ **PONTIVY COMMUNAUTÉ** : Collecte solidaire de téléphones mobiles usagés.

Dans le cadre du Tour de France, Pontivy Communauté organise une collecte solidaire des vieux téléphones mobiles (hors services, cassés, inutilisés) en partenariat avec ECOSYSTEM qui se charge de leur recyclage ou de leur réparation.

Dépôt dans le hall de l'accueil de la mairie avant le 28 juin.

ANNONCES :

➤ Dispose plants de poireaux à partir du 17 juin. Tel. 02.97.38.84.10.